## Un regard nouveau

## sur certains versets coraniques

Seyyed Mojtaba Moussavi Lâri

Traduction

Haydar Benaïssa

Révision Nahid Shahbazi Mosawi Lari, Mujtaba, 1314 -

Un regard nouveau sur certains Versets Coraniques /by Sayyid Mujtaba Musawi Lari; Translatedby Haydar Benaissa; Révision by Nahid Shahbazi.-Qum: Sayyed Mojtaba Musavi Lari, 2006.

364 P.

ISBN: 964-5817-23-4

حقابق بنهان در آمات فرآن :Original Title

1. quran - surveys. 2. quran - research

297/15 BP65.4,M6U6

Titre de l'ouvrage : Un regard nouveau sur certains Versets

Coraniques

Titre originel de l'ouvrage en persan

Auteur : Seyyed Mojtaba Moussavi Lâri

Traduction, Haydar Benaissa Révision: Nahid Shahbazi

Editeur: Fondation pour la Diffusion de la Culture Islamique

dans le monde

Imprimerie : al-Hadi, Qom

Tirage: 3000

Année: 2005 (1426 de l'Hégire)



بركز يتراث فؤ الأسام المرتبة كالتألي

Sayyed Mujtaba Musavi Lari Foundation of Islamic C.P.W 21 Entezam St., Qom, I.R.Iran Tel: (0251) 6605408-6609550

Fax: (0251) 6602335

Website: www.musavilari.org

## Introduction du traducteur

La lecture du Coran, la méditation sur le Coran est quelque chose qui est recommandé d'une façon générale par le Coran dans plusieurs passages de méta-texte;

« ...est-ce faute de méditer le Coran ? Certains cœurs ne sont-ils pas verrouillés ? ».

(Coran, Sourate 47, verset 24)

Re-lire le Coran est par conséquent très recommandé par le Coran, car au Jour du Jugement, le Noble Livre témoignera contre les hommes qui l'auront considéré comme « une chose à fuir¹ ». Ce serait l'ingratitude même: refuser de boire à la source, alors que l'eau en sort toute limpide et fraîche.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Coran, sourate 25, verset 30

Chez les docteurs en religion, le but de l'exégèse est de chercher puis de proposer non pas le sens absolu du Coran, mais les sens possibles pour ses lecteurs, c'est à dire ceux qu'autorise la langue dans laquelle s'exprime le texte révélé.

Et chacun le sait, malgré les centaines de commentaires complets ou partiels qui ont été écrits dans le passé et dans les temps modernes, le Coran n'a pas épuisé ses ressources. Il est encore capable de révéler des sens nouveaux, insoupçonnés par les Anciens. Les Anciens qui ont d'ailleurs compris l'intérêt et la chance que nous ne puissions pas réaliser un commentaire canonique, c'est à dire un commentaire au-delà duquel il ne serait plus possible de commenter. Ce serait figer le sens du Texte Révélé, ce serait mal comprendre la fonction même du Coran qui est d'alimenter le monde en sens, de donner vie aux esprits. La porte reste donc ouverte et le restera jusqu'à la fin des temps, tant qu'il y aura des hommes. Nous continuerons de solliciter le Coran.

Bien sûr tout ce que l'on en comprendra ne sera pas toujours du meilleur cru, ni même toujours acceptable par la raison ou par le sens commun.

Un minimum de connaissance, de savoir est bien entendu requis pour aborder l'interprétation du Coran, à commencer par la connaissance de la langue arabe. Mais faut-il s'empresser

d'ajouter, la langue n'est pas tout. Bien qu'il s'exprime dans leur langue, tous les Arabes ne comprenaient, et ne comprennent pas le Coran, et tous ne le comprenaient pas entièrement et à sa juste compréhension, même si l'on peut supposer qu'il se trouvait parmi eux des individus capables de connaître tout le vocabulaire coranique.

« Seul connaît le Coran celui à qui il s'est adressé », c'est à dire le Prophète. Comme un dialogue intime, entre Dieu et Son Prophète, les mots peuvent être captés, mais les sens sont réservés à celui-là seul qui les reçoit en premier et qui est chargé de les faire parvenir aux autres humains. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Prophète est considéré comme le premier commentateur, car lorsqu'un verset manquait de clarté aux yeux d'un compagnon, c'est au Prophète que ce dernier s'adressait.

Cette recherche du sens requiert donc une condition de réceptivité psychique et spirituelle. Il faut se mettre en état de purification, de pureté spirituelle pour recevoir les sens du Coran. Car « le caractère du Prophète était le Coran même » a-til été dit. Par conséquent, encore une fois, seul le Coran vivant peut recevoir et interpréter le Coran en tant que texte et message.

L'imitation du Prophète qui est à la base même de la pratique religieuse en islam vise à donner au croyant une aptitude à

recevoir sa part du sens coranique, conformément à l'effort qu'il aura déployé pour se rendre digne pour en accéder.

Un verset du Coran précise d'ailleurs que seuls les êtres entièrement purifiés de toute attache mondaine peuvent « toucher » le Coran, c'est à dire en atteindre les sens élevés.

La lecture du Coran nourrit la pensée croyante depuis des siècles. C'est l'esprit du Coran qui est la référence de la pensée musulmane. Pour un croyant, tenter de comprendre et de dégager un sens du Coran est très important : car c'est ce sens qui l'éclairera dans les multiples choix et options que la société moderne lui propose.

C'est ainsi qu'à travers la pensée musulmane, le monde bénéficie de la possibilité de connaître un autre point de vue, une autre façon de voir les choses qui soit à la fois moderne et ancrée dans un enseignement stable qui n'est pas soumis aux caprices des hommes.

Pour un penseur musulman, dire la Loi divine, c'est plus éclairer le monde, aider à sa compréhension que vouloir imposer quelque chose. La Loi divine est un véhicule, un moyen d'accéder au savoir divin.

« ...Irions-nous vous les imposer contre votre volonté ? »
(Coran, sourate 11, verset 28).

Les hommes sont libres de choisir la voie qu'ils veulent suivre. Cette liberté de choix est proportionnelle à l'ampleur de leur intelligence. La compréhension ne relève pas de la contrainte. Comprendre la Loi divine, ce n'est pas seulement accéder à un code pénal, c'est avant tout comprendre l'intention divine dans le monde, en appréhender l'organisation.

Peu importe en effet que cette loi s'applique dans nos sociétés. Il n'empêche, et il suffit, qu'elle s'applique aux yeux de Dieu. Un criminel peut parfaitement échapper aux poursuites des hommes, sa conscience lui rappellera son crime. L'important est de comprendre pour soi-même la portée et la signification de cette loi divine. Qu'est-ce qu'elle révèle comme intention divine?

Les sujets dont traite le Coran, ne sont pas que des cas juridiques au sens restreint du terme. Il serait plus juste de parler de thèmes de connaissance, car ce qui est demandé aux hommes, c'est de comprendre, de méditer sur la création, sur son sens, sa finalité son mode opératoire, ses merveilles. Le Coran n'est pas un code pénal, c'est une voie de connaissance de Dieu, de méditation pour obtenir par les actes, le salut éternel.

Autrement dit le droit musulman qui est un droit dont les principes sont édictés par le Coran, est un droit qui s'applique aux yeux de Dieu même lorsque les institutions humaines (juges et tribunaux) chargées de son application viennent à faire défaut. Les malfaiteurs, les délinquants et les criminels peuvent échapper à la justice des hommes, mais pas à celle de Dieu.

Cela n'est pas affirmé seulement pour faire peur, pour faire peser une menace sur des individus qui du reste le méritent bien. Mais c'est aussi inviter à réfléchir sur le sens de la Loi, en tant que bonté divine, en tant que Voie de salut. Car accepter la Loi divine, se soumettre à elle, c'est s'assurer un salut éternel.

Un musulman ne peut pas non plus accepter en son for intérieur une loi édictée par les hommes, qui ferait tort à la dignité humaine, qui dérogerait au rang de l'homme dans la création divine. C'est pour cela qu'un minimum légal a été canoniquement prescrit aux hommes.

Les lois des hommes peuvent paraître justes à première vue, mais lorsqu'elles sont confrontées, mises en rapport entre elles, elles révèlent leur incohérence, leur caractère décousu, disparate ainsi que leur validité très restreinte. Nous pouvons voir cela par exemple dans la façon dont sont traités les « droits » de l'homme, ou les droits de l'enfant, qui sont proclamés de façon abstraite dans des déclarations universelles mais qui sont en conflit avec d'autres » droits » que s'arrogent les uns et les autres.

Ces droits ne seront concrétisés que si une évaluation nouvelle de l'homme, d'une sacralisation sérieuse de l'individu humain, s'instaure dans les esprits. Une valeur absolue...

Certains détracteurs modernes recourent à des attaques contre le Coran sur des questions qu'ils détachent abstraitement du contexte général de l'enseignement coranique. Leur intention non avouée est bien sûr de saper l'édifice même du Coran, mais ces attaques dégagent un relent d'anciennes rancunes qui ne trompent plus personne. Nous ne sommes pas au Moyen Âge, ni même au XIXème siècle matérialiste. Il faut prendre les religions au sérieux, et personne aujourd'hui ne peut se permettre de juger l'islam avec autant d'ignorance et de légèreté qu'on le faisait au siècle passé.

Les commentaires proposés ici par Monsieur Sayyed Mujtaba Musavi Lâri constituent un exemple de l'effort d'interprétation du Coran à partir de l'observation, effort qui se poursuit toujours depuis les origines.

Avec l'accord de l'auteur, nous avons ajouté quelques notes en bas de page, dans le but de compléter éventuellement l'information du lecteur. Le contenu n'engage pas nécessairement l'auteur.

Pour les traductions des versets coraniques, nous avons utilisé la traduction de Jacques Berque, publiée chez Albin Michel, 1995, à Paris, que nous avons préférée pour la qualité de sa langue et aussi pour l'érudition considérable de son auteur. Les renvois au texte coranique comportent deux nombres séparés par

les deux points. Le premier indique le numéro de la sourate et le second indique le ou les versets, lorsque la citation s'étend sur plusieurs versets.

Les abréviations AS et SAW qui suivent la mention des noms des prophètes et envoyés de Dieu signifient: Que la paix soit sur lui (ou sur eux)!

Haydar Benaïssa